Si la colonisation est une politique de domination des Etats forts sur les Etats faibles, la géopolitique est la volonté de puissance des Etats qui va se manifester par l’expansion dans toutes les parties du monde pour contrôler des territoires immenses, l’occupation de bases stratégiques sûres et l’exportation des valeurs de la civilisation.

Qui sont les porteurs de ce projet ou de cette « folle ambition » ? Quels enjeux du débat sur la colonisation ? Quelles sont les stratégies déployées ? Mais avant d’analyser ces différents points, comment l’Europe se représentait l’Afrique ou le noir ?

*L’image du noir*

- arguments religieux

- anthropologiques

- arguments scientifiques extraits de la biologie, du darwinisme

*Sur les enjeux*

* la colonisation est un bienfait pour tous, car **elle favorise l’émigration des capitaux, des personnes et des marchandises** (P. leroy Beaulieu)
* **le peuple colonisateur est celui qui a** **choisi l’avenir car il exporte les valeurs de la civilisation européenne**: la raison, la science et la technique
* argument politique d’André Gide « ***C’est en Afrique et en Asie que se joueront les grandes scènes de l’histoire des prochains siècles et ceux là seulement seront appelés à jouer les premiers rôles qui s’y seront solidement installés*** ». La colonisation, tout comme la géopolitique est une assurance sur l’avenir.

*Stratégies*

Les porteurs de cette politique coloniale se sont constitués et regroupés à travers un parti dénommé « *parti colonial* » et qui est issu de trois stratégies basées sur le regroupement de personnalités issues de :

* la banque, de la politique, de l’industrie, des lettres
* la chambre en 1892 et au sénat en 1898 pour soutenir la politique
* d’organisme de propagande riche qui dispose de périodiques et publie des ouvrages

Ce parti comprend  également:

* des officiers de l’armée exemple de Faidherbe, Joffre, Lyautey, Galliéni, Mangin, Gouraud qui sont des bâtisseurs d’empires,
* des écrivains comme Paul Adam, Emile Zola, G. Maupassant, Ernest Psichari, Louis Bertrand qui exaltent la mission de la civilisation en dénonçant l’anarchie et la paresse des populations indigènes.

A partir des rapports des explorateurs, **le continent africain redevient une terre convoitée, une zone de compétition des puissances mondiales,** donc une zone de tension géopolitique entre les puissances conquérantes.

*Conquêtes coloniales*

* place importante de l’économie dans l’invasion européenne en Afrique
* crise économique à partir de 1870
* étroitesse du marché européen
* prise de mesures protectionnistes par les puissances européennes
* regain d’intérêt pour l’Afrique de l’Europe
* convocation de conférence de Berlin 1884-1885

**L'historienne Christine de Gemeaux s'interroge sur la portée de la** [**conférence de Berlin**](http://www.herodote.net/26_fevrier_1885-evenement-18850226.php) **(novembre 1884- février 1885) et les motivations de ses participants. Faut-il y voir un compromis entre des empires coloniaux rivaux ou la décision concertée d'un *« Empire colonial européen »* ?**

*Les règles* étaient :

* l’occupation côtière ne suffisait plus pour revendiquer l’hinterland ;
* toute occupation de l’intérieur doit être notifiée aux autres puissances ;
* le bassin du Congo et du Niger sont déclarés libres pour le commerce international.

*Les méthodes* employées par les Etats de l’Europe sont les mêmes, elles reposent sur:

* des signatures de traités,
* le massacre de toute résistance, dont les champions sont la Grande Bretagne, la France, l’Allemagne, la Belgique…d’où la nécessité d’utiliser des armes lourdes et de haute technologie de cette période

CARTE AFRQUE EN 1914

[](http://www.herodote.net/articles/article.php?ID=1117)

**Les axes de la conquête** sont : l’Ouest puis, le Centre, l’Est et le Sud ; et dans chaque région les rivalités entre puissances coloniales étaient fortes.

**En Afrique de l’Ouest**, la France se sert de sa base du Sénégal pour entamer la conquête de l’Est en direction de la boucle du Niger, en pays Mossi très peuplé.

* Sénégal, laboratoire de la conquête française en Afrique
* En 1889, le capitaine Binger occupe Bamako, la Côte d’Ivoire puis la Haute Volta et Ouagadougou.

**Au centre** : la Belgique au Congo + la France, au Gabon et Brazza

**A, l’Est** : l’Allemagne en Tanzanie, au Burundi, Rwanda – présence remarquée de l’Angleterre en Ouganda, au Kenya et la France en RCA

**Au Sud** : Portugais et Anglais se partagent cette région – le premier en Angola et Mozambique, le second tout le reste des territoires

**Administration et systèmes politiques dans les colonies**

Les trois temps forts de la colonisation :

* Regain d’intérêt de l’Afrique pour l’Europe 1870- 1885
* Phase de conquête et création d’empires 1885- 1900
* Temps de l’organisation des territoires 1900-1940

La France s’était taillée en Afrique un vaste territoire constitué de deux blocs :

* **l’un situé Afrique de l’Ouest et**
* **le second en Afrique Centrale ou Equatoriale**.

L’objectif du gouvernement français était de profiter au maximum de son empire, de ses terres, de réaliser de gros profits afin de rentabiliser ses investissements, de satisfaire les grands groupes commerciaux et tous les partisans de la conquête coloniale. Mais, réaliser ce dessin avait nécessité l’installation dans les colonies d’un système administratif bien huilé, bien organisé.

L’espace territorial sous administration française représentait 9 fois la superficie de la France, soit au total, **5 millions de km2**.

Les colonies étaient regroupées en 2 ensembles créés à des périodes différentes. **En 1895,** est formée l’Afrique Occidentale Française **(AOF**), comprenant les territoires suivants : le **Sénégal, la Mauritanie, la Guinée, la Côte d’Ivoire, le Soudan (le Mali), le Dahomey et la Haute Volta. La capitale de cet ensemble AOF était Dakar**.

**En 1910,** est constituée l’Afrique Equatoriale Française **(AEF)** qui regroupait : **le Congo, le Gabon, l’Oubangui-Chari ou la Centre Afrique et le Tchad. La capitale de cet ensemble était Brazzaville.**

**Trois** systèmes ont été appliqués en Afrique :

* l’assimilation,
* l’association et
* l’indirect rule.

Les français ont appliqué les deux premières théories, les anglais la dernière.

**L’assimilation s**’est inspirée des idées du siècle des lumières et de la révolution française reposant sur **: l’égalité des personnes** et les droits humains surtout à l’époque les **droits politiques.**

**Cette éga**lité pouvait se transformer en une inégalité à la suite de certaines circonstances (climatique, milieu, évènements historiques…).

Les français pendant longtemps parlèrent non pas de, les civilisations mais de **la** **Civilisation. Ce qui se traduit par la négation de l’existence d’histoire, de culture, de religion dans certaines parties du monde comme en Afrique.**

**Partant du principe** de l’égalité, ils se sentent obliger d’éduquer **les populations africaines afin qu’elles accèdent à la civilisation par trois types d’assimilation :**

* **administrative, politique –**
* **personnelle -**
* **et culturelle**

Les objectifs recherchés par les défenseurs de la théorie assimilationniste sont : le progrès et l’unité de l’empire.

L’association est le second système appliqué par les français dans les autres territoires sous occupation. En AOF seules les 4 communes étaient exemptes de cette administration, de ce système qui offrait que des devoirs aux indigènes.

Dans les protectorats et les autres colonies françaises, les populations étaient des sujets soumis au régime de l’indigénat introduit le 20 – 9 – 1887.

Par ce système, il est possible de punir les infractions en dehors des règlementations pénales en vigueur. Les administrateurs pouvaient infliger des sanctions, des peines ou amendes pour toutes sortes de délits. Comme :

* refus de payer l’impôt, de payer en monnaie française
* refus d’effectuer un travail obligatoire – la réalisation des travaux publics
* refus de fournir de renseignements
* saper le prestige de l’autorité des administrateurs coloniaux…

En dehors des 4 communes, les sujets étaient soumis à leur propre droit coutumier (exception du domaine pénal), donc de l’autorité des chefs de village et des marabouts qui formaient les principales instances de judiciaires de l’appareil précolonial.

La structure de l’administration coloniale (dans les territoires d’administration directe comme dans les territoires d’administration indirecte) est fortement centralisée et hiérarchisée.

Au niveau de la pyramide, du sommet à la base, on retrouvait:

- le Ministre des colonies : il était le responsable de la politique devant le Parlement – le pouvoir législatif incombait au Parlement – au niveau du Sénégal, il se faisait conseillé par les importantes maisons commerciales

– le Gouverneur Général : la clé de voûte, la figure clé du système, de l’administration – c’est le représentant du Gouvernement, ses pouvoirs étaient illimités, c’est lu qui promulgue les décrets et lois

– le Gouverneur : les autres gouverneurs sont sous l’autorité d GG – le GG gouverne et les gouverneurs administrent avec l’aide

– le chef de région et de circonscription, c'est-à-dire des commandants de cercle, qui avaient sous leur ordre les chefs d canton et de village

– le chef de village était au bas de l’échelle et ne faisait pas partie officiellement de l’appareil administratif colonial

Chefs canton et de village étaient recrutés parmi les populations autochtones – ils appartenaient à des familles qui selon la coutume locale avaient le droit de gouverner le territoire.

**LECON 4 : ECONOMIE COLONIALE, MUTATIONS SOCIALES ET CULTURELLES EN AFRIQUE DE 1914 à 1945**

A partir d 1914, après les militaires, c’est le temps des administrateurs, de la gestion des pays conquis. L’exploitation des ressources naturelles (et des populations) a eu pour effets : la disparition des structures traditionnelles et des changements profonds opérés dans la vie économique, sociale et culturelle.

1. **Les mutations économiques**

La doctrine élaborée par Jules Ferry puis appliquée en 1923 par Albert Sarraut, considérait la colonie comme un réservoir de richesses, la population comme un capital humain. Le territoire occupé est présenté comme : *«  le recours décisif pour relever la France des misères de la Grande Guerre (première guerre mondiale*) ».

La vie économique reposait sur la traite des produits, c’est-à-dire, sur le commerce des **cultures commerciales**. Elles sont introduites par la puissance coloniale qui a tenu compte des aptitudes sur le plan climatique et pédologique pour spécialiser les territoires sur le plan agricole.

* climat tropical sec : arachide (Sénégal, Soudan (Mali))
* climat tropical humide et climat équatoriale : café, cacao (Côte d’Ivoire

**Autres cultures** : *thé ; tabac ; sésame ; hévéa, coton ; canne à sucre*……

**Conséquences** : changements importants sur le plan structurel – passage de l’économie de subsistance à une économie de marché, économie monétaire – d’une agriculture vivrière à une agriculture commerciale.

Ces changements sont soutenus par :

* *des institutions financières*, des banques comme la BOA (Banque Ouest Africaine) dont la Banque du Sénégal, la BCA (Banque Commerciale Africaine),
* de *grandes sociétés commerciales* exemples de CFAO, la SCOA, Maurel et Prom, Déves et Chaumet…
* *des infrastructures* (routes, chemins de fer, ports,…).

Suite des conséquences : les cultures d’exportation sont faites dans un souci spéculatif, sans prendre suffisamment le soin de protéger les sols.

Pratique d’un système basé sur la monoculture qui a pour effets : dégradation des sols – appauvrissement des terres – baisse des rendements – diminution de la production – baisse de la vente en quantité – baisse des revenus monétaires et renforcement ou aggravation de la pauvreté dans les colonies…

1. **Les conséquences sociales**

Les paysans qui constituaient la couche la plus *nombreuse*, étaient également la couche la plus *vulnérable*. En plus de la perte des terres au profit des compagnies, ils sont *exploités* par l’administration et les commerçants.

Cette population paysanne devenait de plus en plus *pauvre, dépendante et très endettée*. L’inflation était vertigineuse et insupportable à cause d’une hausse des prix des produits importés et des bas prix proposés à l’achat des récoltes d’arachide, de coton, café…

A cause de ces difficultés, les paysans *migrent* vers les villes situées sur la côte ; c’est *l’exode rural* et le début de l’*urbanisation* en Afrique.

Le système de l’indigénat a aussi aggravé la dépendance et la pauvreté, c'est-à-dire, le *malaise social* de la population

1. **Les mutations culturelles**

Les mutations qui sont opérées sur ce plan sont liées à l’introduction du christianisme et l’école des européens. Les missionnaires ont contribué à la diffusion de la religion chrétienne dans toutes les régions d’Afrique. Ils ont vécu dans la brousse « *dans l’isolement le plus total* » et collecté des biens pour le compte de l’église.

Ils ont nié toute importance aux traditions africaines ; les pratiques animistes considérées comme « *diaboliques* ». L’animisme n’étant pas reconnu comme une religion.

La première école est créée en 1817 à Saint-Louis. La vocation religieuse est fondamentale ; ainsi les établissements scolaires étaient des écoles religieuses, à l’exemple de l’école des sœurs de Saint Joseph de Cluny et l’école des frères Plöermel à Saint-Louis.

L’enseignement laïc était créé en 1854 par le Gouverneur Faidherbe. Puis un arrêté de 1903 distinguait plusieurs types d’école : du village à la région en passant par l’école urbaine qui était celle des fils de citoyen.

Il y avait aussi l’école normale et l’école supérieure de Saint-Louis qui est devenue par la suite le lycée Faidherbe (1er lycée de l’AOF). Dans cette liste d’établissements il y a l’Ecole William Ponty qui formait les instituteurs à Gorée et l’école de Médecine de Dakar, rattachée plus tard, à l’Université de Dakar.

Dans le programme scolaire, il fallait éviter que l’école ne devienne un instrument de perturbation sociale. Mais elle devait servir à transformer le jeune indigène, en faire un «assimilé» qui doit contribuer à promouvoir la culture, la civilisation occidentale particulièrement celle de la France.